



1. Bilan sur la situation des nuisances olfactives sur le bassin de Lacq
2. Journée de mobilisation du 19 septembre organisée par l'AMF pour alerter les pouvoirs publics et la population de la baisse des dotations
3. Examen des propositions du groupe de travail sur les subventions aux associations
4. Discussion sur le FPIC et les attributions de compensation
5. Toray Carbon Fibers Europe : aide à l'investissement immobilier pour le centre technique accordée en 2013 – Demande de prorogation
6. Aide aux entreprises : OCTIME - Réalisation du siège social à Biron
7. ABENGOA : projet de développement
8. Contrats territoriaux avec le Département : préparation des avenants

-----

### **1. BILAN SUR LA SITUATION DES NUISANCES OLFACTIVES SUR LE BASSIN DE LACQ**

A ce jour, la cause de ces nuisances n'a pas été trouvée. Cependant, parmi toutes les analyses de l'air récemment effectuées, aucune d'entre elles n'a révélé une quelconque toxicité ou nocivité.

A ce jour, le Préfet considère qu'il ne s'agit pas d'un problème de santé publique. L'agence régionale de santé a contacté tous les plaignants pour leur proposer un suivi médical.

Des mesures continuent d'être mises en œuvre par les industriels pour rechercher activement l'origine de ces nuisances.

### **2. JOURNEE DE MOBILISATION DU 19 SEPTEMBRE ORGANISEE PAR L'AMF POUR ALERTER LES POUVOIRS PUBLICS ET LA POPULATION DE LA BAISSSE DES DOTATIONS**

Une journée de mobilisation organisée par l'association des maires des Pyrénées-Atlantiques est prévue pour les élus le 19 septembre prochain à Pau. Il s'agit d'alerter le gouvernement sur la baisse des dotations aux collectivités locales et les difficultés que cette baisse va générer.

En parallèle, il est proposé aux collectivités de délibérer sur une motion demandant à l'Etat d'étaler cette baisse de dotations. Le bureau émet un avis favorable pour présenter cette délibération lors du prochain conseil communautaire.

### **3. EXAMEN DES PROPOSITIONS DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Une synthèse des propositions du groupe de travail sur les subventions aux associations est présentée au bureau.

Le bureau demande un nouvel examen pour quelques subventions à l'occasion de la préparation du budget primitif pour 2016.

#### **4. DISCUSSION SUR LE FPIC ET LES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION**

Suite à la délibération du 29 juin dernier du conseil communautaire concernant une répartition libre du montant pour 2015 du fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC), une commune a voté contre et plusieurs communes ont voté au-delà de la date limite du 30 juin ou n'ont pas voté.

Pour adopter une répartition libre du montant du FPIC, il est nécessaire d'obtenir la majorité qualifiée du conseil communautaire (deux tiers de l'assemblée) ainsi que la majorité simple de **tous** les conseils municipaux.

Cela n'ayant pas été obtenu, c'est la répartition de droit commun qui s'impose, avec des montants de prélèvement plus défavorables pour les communes.

Le bureau émet un avis favorable à la réintégration des sommes correspondantes au titre des attributions de compensation (AC), dans le cadre de la CLECT pour 2015. Il s'agira donc de fait d'une révision libre du montant des AC qui nécessitera, pour être adoptée, d'appliquer les mêmes règles de majorité que pour le FPIC.

#### **5. TORAY CARBON FIBERS EUROPE : AIDE A L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER POUR LE CENTRE TECHNIQUE ACCORDEE EN 2013 - DEMANDE DE PROROGATION**

Le bureau émet un avis favorable à une prorogation de 2 ans pour la construction d'un centre de recherche et de support technique, dit centre technique, et celle du siège social européen du groupe TORAY.

#### **6. AIDE AUX ENTREPRISES : OCTIME - REALISATION DU SIEGE SOCIAL A BIRON**

Le bureau émet un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 200 000 € à la société OCTIME.

#### **7. ABENGOA : PROJET DE DEVELOPPEMENT**

Le 18 juin 2015 s'est tenue une réunion à Lacq dans la perspective de l'implantation d'une usine de bioéthanol 2<sup>ème</sup> génération, produit à partir des cannes de maïs. Une réunion a ensuite eu lieu le 22 juillet et deux autres sont prévues le 17 et 21 septembre. La communauté de communes de Lacq-Orthez est impliquée dans ce projet.

#### **8. CONTRATS TERRITORIAUX AVEC LE DEPARTEMENT : PREPARATION DES AVENANTS**

Un rappel sur le dispositif et la préparation des avenants relatifs aux contrats territoriaux du département est présenté au bureau. Il est notamment rappelé que les projets communaux pour le contrat concernant les 47 communes de l'ex CCL doivent s'inscrire dans les thématiques définies lors de sa conclusion avec le Département.

Un point sera fait sur les projets intercommunaux à présenter au département lors du prochain bureau.

\*\*\*\*\*